

Dogbé: « Offrir au secteur privé les conditions les plus favorables »



Il s'est tenu en milieu de semaine la 2^e réunion du [Conseil de concertation entre l'État et le secteur privé](#). La rencontre présidée par la Cheffe du gouvernement, Victoire Tomegah-Dogbé a permis aux participants d'évoquer le rôle du secteur privé dans la relance économique post-Covid. La Cheffe du gouvernement appelle à œuvrer pour une plus grande compétitivité pour les entreprises togolaises avec la Zone de Libre-Echange Continentale Africaine (ZLECAF). Partant, elle appelle les hommes d'affaires togolais à changer la manière classique de concevoir les projets.

L'économie mondiale tend vers une reprise et les perspectives de croissance économique sont relativement encourageantes.

Ainsi, les pays qui en profiteront sont eux qui sauront mieux s'organiser, proposer un écosystème attractif et cohérent et des projets ambitieux structurants, conçus et exécutés dans un partenariat stratégique secteur public – secteur privé.

Pour Victoire Tomegah-Dogbé, ce partenariat devra contribuer à augmenter significativement de la valeur ajoutée pour aux matières et à créer massivement des emplois. Partant, elle indique que des partenariats stratégiques forts sont nécessaires à la mise en œuvre du Plan National de Développement et de la feuille de route gouvernementale.

« Et, Nous nous attelons à la création d'un écosystème favorable à ces partenariats », a-t-elle indiqué.

La réunion constitue une suite logique de la dynamique de transformation et rentre dans une démarche d'anticipation et de positionnement de l'économie togolaise en partant des priorités d'actions de la feuille de route gouvernementale 2020-2025.

C'était une occasion pour les participants de faire le point des progrès réalisés depuis le début de la pandémie mais également de présenter les grandes lignes des initiatives en cours et envisagées. Le but étant de consolider le rôle moteur du secteur privé dans la reprise et la transformation structurelle de l'économie togolaise.

« Dans ce contexte, le gouvernement compte sur la contribution de tous et en particulier, de celle des entreprises, petites, moyennes ou grandes en vue de renforcer et d'accélérer notre dynamique économique, facteur indispensable pour la création massive d'emplois et la réduction significative de la pauvreté au Togo », a lancé Mme Tomegah-Dogbé aux hommes d'affaires.

Le secteur privé togolais doit changer de

paradigme

Le Premier ministre a invité ses interlocuteurs à la recherche d'une plus grande compétitivité pour les entreprises togolaises avec la Zone de Libre-Echange Continentale Africaine (ZLECAF) entrée en vigueur depuis le 1er janvier 2021. Il s'agit selon elle, d'une belle opportunité d'accès au marché continental.

[Victoire Dogbé a promis que le Gouvernement restera toujours à l'écoute et va poursuivre, en concertation avec les acteurs,](#)
« les efforts pour l'amélioration constante de l'environnement des affaires et offrir au secteur privé les conditions les plus favorables pour le développement de leurs activités ».

Pour une meilleure relance, le Premier ministre du Togo a invité les hommes d'affaires togolais à « changer la manière classique de concevoir les projets ».

« Nous devons être de plus en plus ingénieux et audacieux pour mettre en place, sous des modèles diversifiés et adaptés de partenariat public-privé, des projets structurés autour des filières de production à très grands potentiels de création de valeur ajoutée et d'emplois pour l'économie de notre pays », a-t-elle conseillé.

En lien avec la problématique des PPP, Mme Tomegah-Dogbé a noté que l'inauguration de la plateforme industrielle d'Adétikopé (PIA) est un signal fort, une illustration de l'ambition du Président togolais visant à réaliser de grands projets structurants, intégrés.

En plus de la PIA-Togo, la cheffe du gouvernement cite également la mise en service de la centrale électrique Kékéli Efficient Power en partenariat avec le groupe Eranove, de Lome data centre, l'ouverture de l'institut de formation en alternance pour le développement (IFAD), etc. Des projets réalisés en partenariat avec le secteur privé.